

COMITE 28 NATATION

PASS' SPORT DE L'EAU

Cinquième étape

DATE	SAMEDI 30 MAI 2015
LIEU	CHARTRES
OUVERTURES DES PORTES	13H30
DEBUT DES EPREUVES	14H30

PROGRAMME

réunion
Epreuve de natation course Epreuve de natation synchronisée Epreuve de plongeon Epreuve de nage avec palmes Epreuve de waterpolo

Seuls les nageurs, détenteurs du SAUV' NAGE, peuvent être engagés. Un nageur ne pourra réaliser que trois épreuves du PASS EAU.

Chaque club communiquera la liste de ses évaluateurs et aide-évaluateurs détenteurs de l'ENF2 avant le 27 mai 2015 midi.

L'ordre des épreuves du PASS SPORT DE L'EAU sera déterminé sur place.

Les nageurs viendront avec leurs équipements (notamment: tuba frontal).

Les engagements PASS EAU se feront à partir du formulaire disponible sur le site du comité 28 avant le vendredi 26 mai 2015 midi.